AVIS DE REGLEMENT DES PRIMES D'ASSURANCES 2022

PERIODE DU 01/01/2020 AU 11-11-2022

ASSURE ABITO MARTIAL YAKRO N°CLIENT MAPHAR: 00000694

INTERLOCUTEUR GRACE

N°TELEPHONE 22503205979

и°	POLICE N°	CODE ASSUREUR	RISQUE	DESIGNATION	PRIME 2022	OBSERVATIONS	PERIODE DE GARANTIE
1	A EMETTRE	000000	MULTIRISQUE HABITATION	YOPOUGON	70,000	TOUS RISQUE	12/02/2022 AU 14/03/2023
2	11	000000	SANTE YAFOLO	YAFOLO BRONZE 80%	1,000	YAFOLO BRONZE 80%	01/01/2023 AU 01/02/2023
3	11	000000	SANTE YAFOLO	YAFOLO BRONZE 80%	1,000	YAFOLO BRONZE 80%	01/01/2023 AU 01/02/2023
4	11	000000	SANTE YAFOLO	YAFOLO BRONZE 80%	1,000	YAFOLO BRONZE 80%	01/02/2023 AU 01/03/2023
TOTAL ASSURANCES (1)					73,000		

ETAT DES REGLEMENTS

n°	MODE DE REGLEMENT	REFERENCE DE REGLEMENT	DATE DE DEPOT	MONTANT	AFFECTATION	PERIODE D'EMISSION	PRIME A ENCAISSER
1	UBA	10-05-2022	24/10/2022	0	11	24/10/2022 AU 24/10/2022	100
	100						
	132,900						

NOTES IMPORTANTES

1/ Conformément aux dispositions de l'article 13 nouveau du code CIMA en vigueur depuis le 01/10/2011.

vous voudrez bien prendre contact avec les services de la MAPHAR en vue de convenir des modalités pratiques de renouvellement de vos polices d'assurances au titre de

l'exercice 2022

Veuillez contacter nos chargés de clientèle MONSIEUR AKE AU 07 09 28 15 ou Mme AMANI AU 07 767 398 M1le GBEDA 48 52 61 31

2/ Sauf erreur ou omission de notre part, votre compte dans nos livres laisse apparaître un

solde 132,900

Nous restons ouverts à toutes propositions relatives aux modalités d'apurement de ces

3/ AXA Assurances Côte d'Ivoire a changé de dénomination et est devenu désormais AXA Côte

Nous vous prions de bien vouloir libeller vos effets de paiement des primes à l'ordre de AXA Côte d'Ivoire.

POUR LA MUTUELLE

